

## APPEL À CANDIDATURES

### **L'Administration communale de Bernissart constitue une réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés D1 : jardiniers**

#### Conditions

Pour être admis à postuler, les candidats doivent être en possession d'un diplôme au moins égal au certificat de fin d'étude techniques secondaires inférieures (E.T.S.I.) ou des cours techniques secondaires inférieurs (C.T.S.I.).

Les formations professionnelles données par un centre de formation permanente des classes moyennes, par le Forem ou par un centre de formation professionnelle pour handicapés subsidié par le Fonds communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées sont considérées comme équivalentes, à condition qu'elles soient directement liées au poste à pourvoir et après avis de la commission d'examen des diplômes constituée par l'Administration communale.

Les candidats devront réussir un examen d'aptitude dont le programme est axé sur le niveau de l'enseignement technique secondaire inférieur ou professionnel et qui se rapporte à la fois à la formation générale et aux connaissances professionnelles propres aux fonctions à remplir. En outre, les candidats doivent être porteurs du permis de conduire catégorie B.

Réussir l'examen pratique portant sur l'entretien des arbres, arbustes, plantes de jardin, fleurs et pelouses. Connaissances théoriques portant sur la qualité des terrains devant recevoir les plantations, les époques de plantation, de transplantation, d'abattage. Connaissance des incidences de certaines plantes sur l'environnement (constructions, ornithologie...).

Installation de pépinières.

Emploi d'outils de désherbage, aménagement d'un parc, lecture de plans, rédaction d'un rapport de visite.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service des ressources humaines : Antonia BALSAMO, 069/81.10.16 ou [antonia.balsamo@bernissart.be](mailto:antonia.balsamo@bernissart.be)

Les candidatures (lettre de motivation et CV), accompagnées d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire récent, doivent être adressées par envoi recommandé au plus tard le 23 septembre 2022 à Monsieur le Bourgmestre, Plac de Bernissart, 1 – 7320 Bernissart ou par mail à [grh@bernissart.be](mailto:grh@bernissart.be)

**Bernissart, le 12 aout 2022**

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN